



Air France



Info

SCISSION du CSE LIGNES ?

RUMEUR (Déf. Larousse) : Nouvelle, bruit qui se répand dans le public, dont l'origine est inconnue ou incertaine et la véracité est douteuse.

Les salariés de notre secteur sont régulièrement alimentés par des rumeurs...

La dernière en date concerne notre CSE Lignes (ex-CE Lignes) et revient cette fois-ci avec insistance.

Nous entendons de plus en plus fort le projet d'une scission, en 2023, de notre CSE Lignes entre, d'un côté, les Personnels Sol qui dépendraient d'un autre CSE et de l'autre le Personnel Navigant.



Le Personnel Sol, au service de l'Exploitation Aérienne, est tout autant attaché que le Personnel Navigant au CSE Lignes et nous avons écrit à la DRH pour savoir si cette rumeur est fondée.

La CFE-CGC IS/OA défendra les intérêts des salariés afin de conserver notre rattachement au CSE Lignes.



Vos représentants CFE-CGC IS/OA

